TMAB 2022

Défilé des exposants pendant le salon Toutes Fibres Dehors 2022

Lors du défilé 2021, une nouvelle formule à été testée sous forme de présentation par les créateurs de leurs propres œuvres.
Ce modèle a été retenu pour le défilé 2022

1-**Qui est admis à défiler** :

Seules les personnes morales et créateurs ayant un stand sur le salon peuvent participer au défilé.
Le défilé fera l'objet d'une fiche et d'un règlement spécifiques qui seront envoyés aux participants ultérieurement

2-Le principe :

-Le samedi et le dimanche après-midi, des passages courts simples et commentés d'environ 10 mn
-La prise en main la plus forte possible par les exposants eux-mêmes et évidemment l'aide de Toutes Fibres Dehors et de ses bénévoles dans la mesure du possible
-Un petit podium sera mis à disposition pour rendre le défilé visible de toutes part (dans le respect des gestes barrières si c'est toujours d'actualité) avec un fond musical
-Chaque exposant est libre du choix de la pièce ou des pièces qu'il veut présenter
-Chaque exposant est libre du choix de ses mannequins et il est possible, de mettre à dispositions ses propres mannequins pour les exposants qui n'en disposeraient pas (nous nous efforcerons de favoriser cette procédure, mais retenez qu'elle est basée sur le bénévolat et la bonne volonté)
-Chaque exposant sera libre de présenter son travail par un court commentaire (qui sera donc à préparer) qui sera lu par une personne de son choix ou par lui-même
Une personne de l'association présentera les créateurs avant chaque passage

NB : Les visiteurs apprécient bien de voir les vêtements portés.

Myriam Noirot soutenue par Héloïse Valet

Je serai votre référente « défilé de mode » pour cette édition de Toutes fibres dehors…
Myriam Noirot
Laines de mon Jardin
My.noirot@orange.fr
06 75 28 69 02